

02-12-09 le canard enchaîné

Réactions en chaîne... de Vélib'

QUELLE poilade, le Vélib' ! Lancée en fanfare en juillet 2007, l'affaire paraissait vachement finaude : la Ville de Paris offrait gratis au publicitaire Decaux 1 628 panneaux de pub', en contrepartie celui-ci mettait à disposition des Parisiens 20 600 vélos dans 1 451 stations. L'argent de l'abonnement atterrissait direct dans la poche de la Ville, et hop, ça devait rouler ! Le hic, c'est que les vandales

se sont mis à vandaliser sévèrement les Vélib' : 18 000 engins détériorés, 8 000 volés. Or ceux-ci, bourrés d'électronique, reviennent à pas moins de 610 euros pièce, d'après Decaux *himself*... Du coup, l'affaire est devenue nettement moins rentable pour ce dernier, qui à force de trépigner a obtenu voilà un an que la Ville débourse 400 euros pour chaque vélo à remplacer. Mais ça n'a pas suffi. Decaux a

agité la menace nucléaire, mettre la clef sous la porte, ce qui n'aurait pas eu les meilleures retombées politiques pour Delanoë. Et a exigé de renégocier son contrat.

Curieusement, ces dernières semaines, le service s'est mis à se dégrader : les usagers voulant se réabonner ont dû patienter plus d'un mois. Un bogue informatique, d'après Decaux (« Le Parisien », 5/11)... Mais tout vient de s'arranger magnifiquement. Non seulement Decaux n'aura pas à payer les millions d'euros de malus prévus par le contrat initial en cas de dégradation du service, mais ce contrat a été revu et corrigé le 23 novembre en faveur du publicitaire.

Grande nouveauté : désormais, une partie de l'abonnement payé par l'utilisateur va tomber directement dans la poche du privé. Plus il y aura d'utilisateurs, plus le pourcentage sera élevé : jusqu'à 50 % de l'abonnement ! Il y a aujourd'hui 153 000 abonnés, parions que Decaux fera tout pour que ce nombre grimpe en flèche. Ah, pédaler pour enrichir un marchand de pub, quel pied !

Professeur Canardeau